



SAINTONGE

Décision n° 194 / 2021  
ABCOMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE*Extrait du registre de décisions du Président*

**Objet : Décision de l'attribution - Procédure n° : 2021/08 Natation en Haute-Saintonge : transports d'été**

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant la description technique N° 2021/08 pour le marché "Natation en Haute-Saintonge : transports d'été" ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 16.800,00 € HT soit 18.480,00 € TTC, (10% TVA) ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 11 mai 2021 ;

Considérant que 3 offres sont parvenues :

- Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC (16.016,46 € HT soit 17.618,11 € TTC, (10% TVA)) ;
- Transhorizon, 33390 BERSON (8.742,74 € HT soit 9.617,01 € TTC, (10% TVA)) ;
- AUNIS SAINTONGE, 2, rue des oeillets, BP88, 17103 SAINTES Cedex (12.330,00 € HT soit 13.563,00 € TTC, (10% TVA)) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis la seule offre régulière, soit Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC, pour le montant d'offre contrôlé de 16.016,46 € HT soit 17.618,11 € TTC, (10% TVA) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

**Article unique :** D'attribuer le marché "Natation en Haute-Saintonge : transports d'été" au candidat ayant remis la seule offre régulière, soit Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC, pour le montant d'offre contrôlé de 16.016,46 € HT soit 17.618,11 € TTC, (10% TVA).

Fait à Jonzac,

Le 11 MAI 2021

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge

